

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015) Date d'émission: 2022-07-12 Version: 1.0

#### **SECTION 1: Identification**

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : EZY OPEN VALVE PEN

Code du produit : J990 Groupe de produits : Mélanges

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Fournisseur

**Fabricant** 

Whitmore Manufacturing LLC 930 Whitmore Drive Rockwall, Texas, 75087

USA

T 1.972.771.1000

Regulatory@whitmores.com - www.jetlube.com

Distributeur

Jet-Lube of Canada LTD Units 8 & 9, 1260 - 34 Avenue

Nisku, AB, T9E 1K7

Canada

T 1.780.463.7441

Regulatory@whitmores.com - www.jetlube.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique Appelez le CHEMTREC 24h/24, 7i/7

Pour les États-Unis et le Canada: 1.800.424.9300

Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada: +1.703.527.3887

(appels en PCV acceptés)

#### **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

H315 Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) : H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS CA) : P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

H319

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette

étiquette).

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

### **SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
2-methylpentane-2,4-diol	2,4-dihydroxy-2- methylpentane / 2,4-Pentanediol, 2-methyl- / 2- methyl-2,4- pentanediol / 2- methylpentane- 2,4-diol / hexylene glycol / pinakon	n° CAS: 107-41-5	22,75	Flam. Liq. 4, H227 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
distillates, hydrotreated light	-	n° CAS: 64742-47-8	2,33	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

#### **SECTION 4: Premiers soins**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver la peau avec beaucoup d'eau. Premiers soins après contact oculaire Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Moyens d'extinction appropriés

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas

: Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage

: Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations

Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

#### **SECTION 7: Manutention et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

Mesures d'hygiène

manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Gants de protection en néoprène				
Туре	Matériau	Pénétration	Épaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc néoprène (HNBR)	2 (> 30 minutes)	0.3 mm - 0.6 mm	

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### Protection oculaire:

Lunettes de protection obligatoire

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

### **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Solide État physique Apparence Pâte. Couleur ambré Odeur Légère odeur

Seuil olfactif Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible pΗ Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) Aucune donnée disponible

Point de fusion Aucune donnée disponible Point de congélation Non applicable Point d'ébullition Aucune donnée disponible Point d'éclair > 91 °C Coupe ouverte Température d'auto-inflammation Non applicable

Température de décomposition Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Ininflammable

Pression de la vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible

Densité relative Aucune donnée disponible Solubilité Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) Aucune donnée disponible > 22 mm<sup>2</sup>/s @ 40 °C Viscosité, cinématique

Limites d'explosivité Non applicable

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). Conditions à éviter Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 11: Données toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

: Non classé Toxicité Aiguë (voie orale) Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

2022-07-12 (Date d'émission) CA - fr-ca 4/9

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé
distillates, hydrotreated light (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 798.1175 (Acute Oral Toxicity), Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: EPA OTS 798.1100 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,28 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), 95% CL: 0,42 -
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 420: Acute Oral toxicity – Acute Toxic Class Method, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 15 day(s))
DL50 orale	3680 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 15 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 55 mg/l (Equivalent or similar to OECD 403, 8 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE CA (oral)	3680 mg/kg de poids corporel
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mutagénicité sur les cellules germinales Cancérogénicité	<ul> <li>Provoque une irritation cutanée.</li> <li>Provoque une sévère irritation des yeux.</li> <li>Non classé</li> <li>Non classé</li> <li>Non classé</li> <li>Non classé</li> <li>Non classé</li> </ul>
distillates, hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)	
LOAEL (animal/mâle, F0/P)	500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test), Guideline: other:Commission Regulation (EC) No. 440/2008, Part B.3, 30 May 2008
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	200 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test), Guideline: other:Commission Regulation (EC) No. 440/2008, Part B.3, 30 May 2008
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	≥ 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test), Guideline: other:Commission Regulation (EC) No. 440/2008, Part B.3, 30 May 2008
	: Non classé
(exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
distillates, hydrotreated light (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female
NOAEC (inhalation,rat,vapeur,90 jours)	≥ 0,024 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28- Day Study)
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	450 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90- Day Oral Toxicity in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé
EZY OPEN VALVE PEN	
Viscosité, cinématique	> 22 mm²/s @ 40 °C

2022-07-12 (Date d'émission) CA - fr-ca 5/9

### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

distillates, hydrotreated light (64742-47-8)		
Viscosité, cinématique	1,97 mm²/s (25 °C)	
Animal studies and expert judgment for classification	Faux	
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)		
Viscosité, cinématique Not determined		
Animal studies and expert judgment for classification	Faux	

### **SECTION 12: Données écologiques**

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

9450 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Flow-through

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à

distillates, hydrotreated light (64742-47-8)

court terme)

Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger

: Non classé

chronique (à long-terme)

CL50 - Poissons [1]

 CL50 - Poissons [1]
 2,2 mg/l

 CE50 - Crustacés [1]
 > 100 mg/l (Invertebrata)

2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)

	system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
CE50 - Crustacés [1]	5410 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Algues ErC50	> 429 mg/l Source: EHCA
CE50 72h - Algues [1]	> 429 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names:

### 12.2. Persistance et dégradabilité

distillates, hydrotreated light (64742-47-8)		
Non rapidement dégradable		
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.	
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)		
Non rapidement dégradable		
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,02 g O²/g substance	
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,2 g O²/g substance	
DThO	2,3 g O²/g substance	

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

distillates, hydrotreated light (64742-47-8)		
Potentiel de bioaccumulation Fort potentiel de bioaccumulation (Log Kow > 5).		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) 6 – 8,2		
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)		
Potentiel de bioaccumulation Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).		

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,58 (QSAR, KOWWIN)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

distillates, hydrotreated light (64742-47-8)		
Tension de surface	0,026 N/m (20 °C)	
Écologie - sol	Adsorption dans le sol.	
2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)		
Écologie - sol	Highly mobile in soil.	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0 (log Koc, Calculated value)	

#### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

### **SECTION 13: Données sur l'élimination**

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **TDG**

 ${\sf Classe}(s) \ de \ danger \ pour \ le \ transport \ ({\sf TDG}) \\ \hspace*{0.5in} : \ \ Non \ applicable$ 

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

# 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### **TDG**

Aucune donnée disponible

#### DOT

Aucune donnée disponible

#### **IMDG**

Aucune donnée disponible

#### IATA

Aucune donnée disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### **SECTION 15: Informations sur la réglementation**

#### 15.1. Directives nationales

distillates, hydrotreated light (64742-47-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 15.2. Réglementations internationales

#### distillates, hydrotreated light (64742-47-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)

#### 2-methylpentane-2,4-diol (107-41-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

Figure dans I'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)

## **SECTION 16: Autres informations**

Date d'émission : 07-12-2022

Textes complet des phrases H:	
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

# Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Textes complet des phrases H:		
H315	Provoque une irritation cutanée	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.